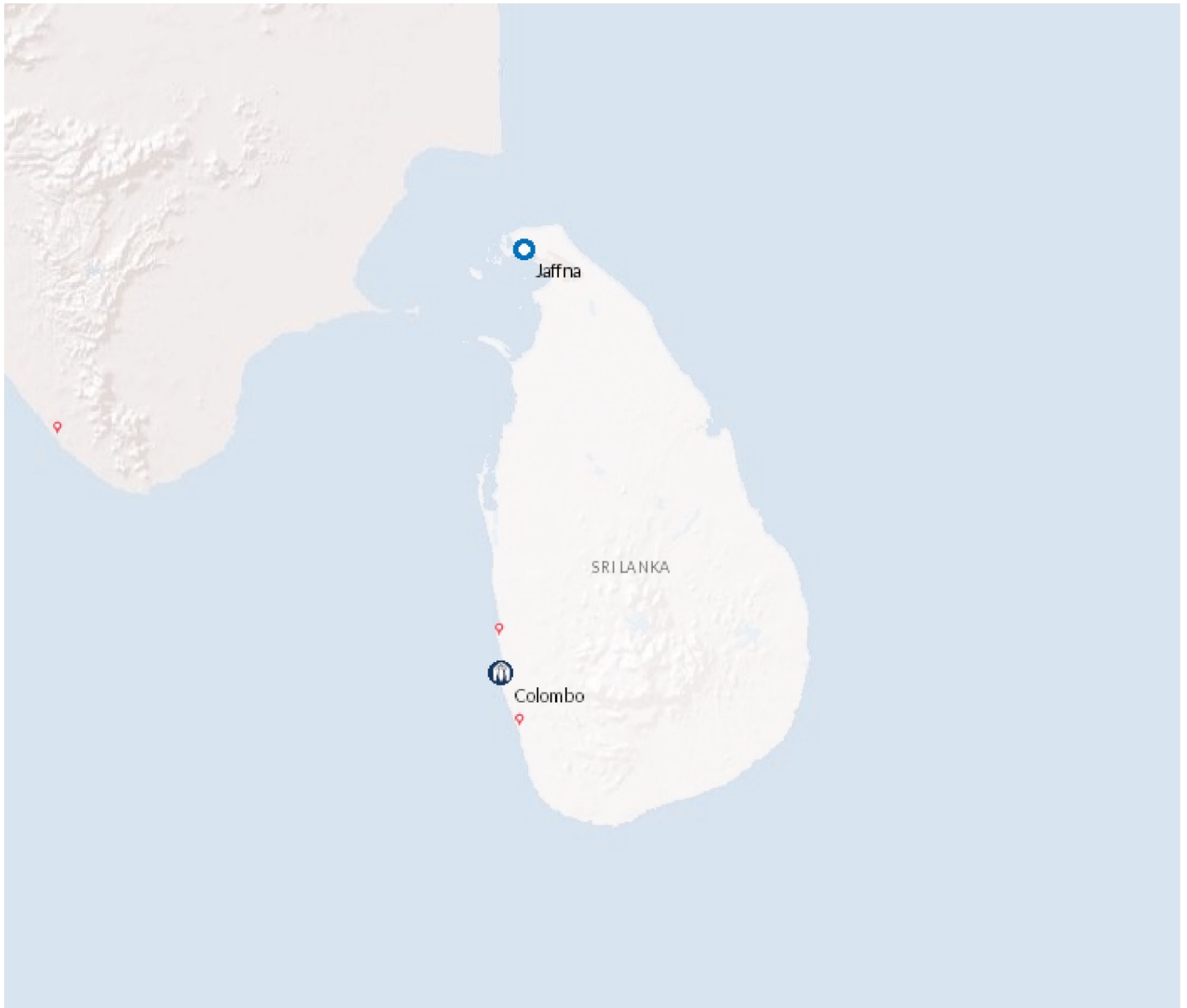




Opération: Sri Lanka

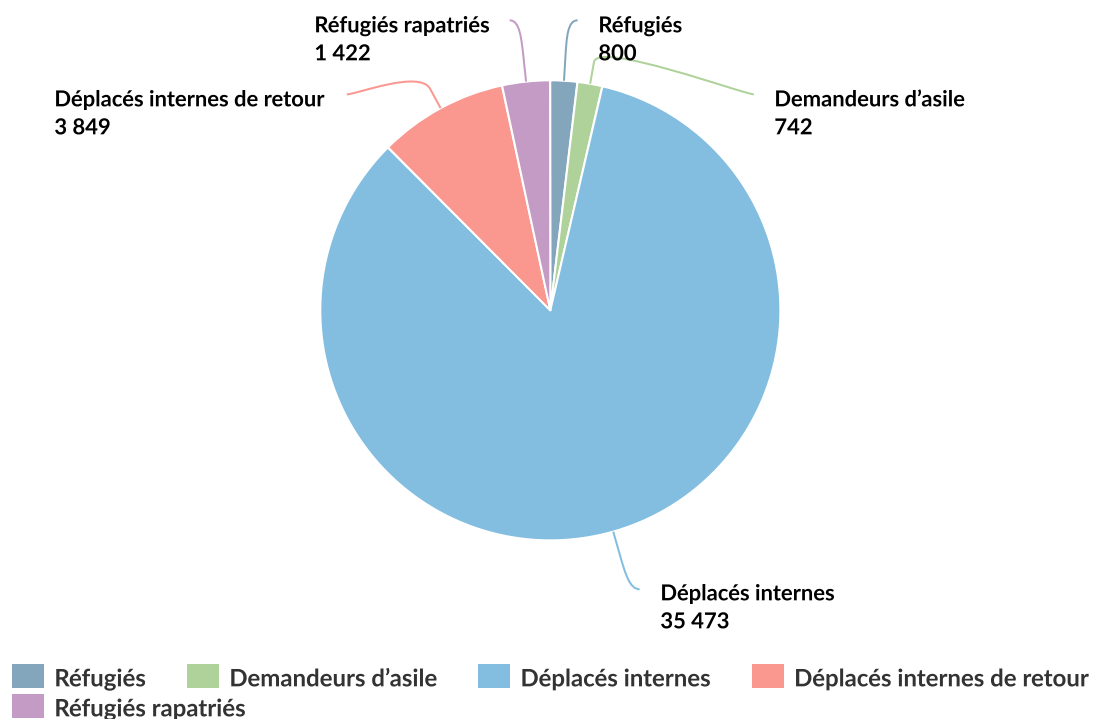


(<http://reporting.unhcr.org/admin/structure/block/manage/block/29/configure>)

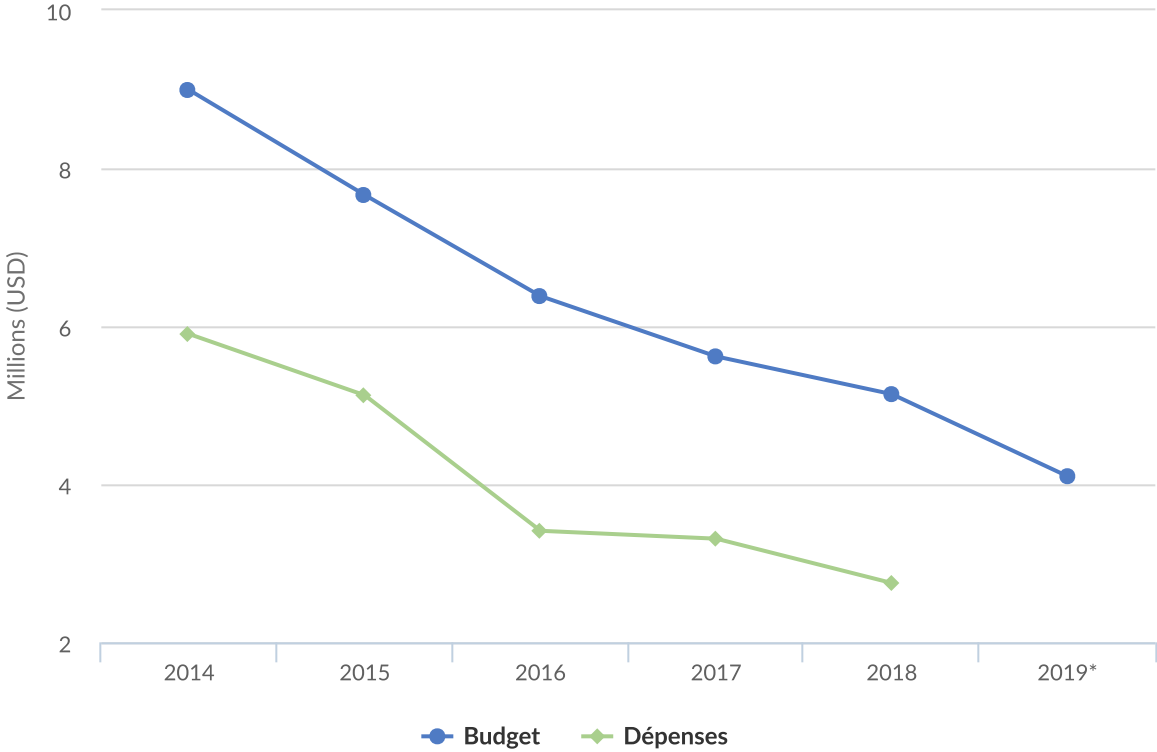
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 1% EN 2018

2018	42,286
2017	42,766
2016	54,409



Budgets et Dépenses - Sri Lanka



Contexte opérationnel

Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont bénéficié d'un environnement relativement stable et de l'accès à une protection et à des services de base au Sri Lanka en 2018. Le HCR a continué d'entretenir des relations avec ses principaux homologues gouvernementaux dans le cadre de réunions bilatérales et techniques, et développé ses activités de formation et de sensibilisation afin de susciter une prise de conscience et de renforcer la capacité des responsables gouvernementaux, des prestataires de services, des groupes cibles et du grand public.

Le Gouvernement a continué à donner la preuve de sa ferme volonté de collaborer avec les Nations Unies, les partenaires de développement et les donateurs afin de trouver des solutions pour les personnes relevant de la compétence du HCR, en particulier les déplacés internes et les réfugiés sri-lankais rapatriés. Dans le cadre de ses activités régulières de plaidoyer et de sensibilisation, le HCR a continué de renforcer la capacité des intervenants gouvernementaux et des forces de l'ordre en matière de protection internationale.

Tendances démographiques

À la fin de l'année, la population totale relevant de la compétence du HCR au Sri Lanka s'élevait à quelque 42 250 personnes, dont 800 réfugiés, 740 demandeurs d'asile, 1 380 réfugiés rapatriés, 35 470 déplacés internes et 3 850 anciens déplacés de retour.

Le nombre de demandeurs d'asile arrivant dans le pays a diminué de 5% par rapport à l'année précédente. Près de 440 personnes étaient enregistrées auprès du HCR en 2018, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2017 ; elles étaient originaires de 14 pays mais provenaient en majorité (86%) du Pakistan.

Principales réalisations

En 2018, le HCR s'est chargé de l'enregistrement, de la délivrance de documents et de la détermination du statut, ainsi que de la réinstallation en tant que solution durable. Il n'y a pas eu de cas d'arrestation arbitraire, de placement en détention et d'expulsion ou de refoulement. Le partenariat avec les entités gouvernementales compétentes s'est poursuivi dans le cadre de réunions techniques régulières et de consultations spécifiques. L'environnement de protection général est donc resté stable et les demandeurs d'asile, ainsi que les réfugiés, ont bénéficié d'une protection de base et de services plus rapides.

L'opération a mis l'accent sur les activités de formation et de sensibilisation afin de susciter une prise de conscience et de renforcer la capacité des responsables gouvernementaux, des prestataires de services, des groupes cibles et du grand public. En l'absence de cadre législatif ou stratégique national sur l'asile et les réfugiés, le HCR a continué à renforcer sa capacité de détermination du statut de réfugié et de préparation des dossiers de réinstallation ; en conséquence, la détermination du statut de réfugié a été assez rapide et un nombre important de dossiers de réinstallation ont été soumis. L'organisation a atteint ses objectifs en matière d'éducation et de protection de l'enfance et/ou de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, avec la scolarisation de tous les enfants réfugiés dans le primaire et la conclusion des procédures d'évaluation ou de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant pour la plupart des mineurs isolés. Le plaidoyer pour l'accès des populations de réfugiés et de demandeurs d'asile aux écoles publiques et à l'emploi s'est poursuivi tout au long de l'année.

Besoins non satisfaits

Du fait de considérations stratégiques et en raison de contraintes liées aux ressources, seuls les réfugiés reçoivent une aide en espèces, quoique limitée. La situation des demandeurs d'asile reste difficile car ceux-ci doivent faire face à de longues périodes d'attente (environ un an et demi) avant d'obtenir un entretien aux fins de la détermination du statut en première instance, dans un environnement où ils n'ont pas le droit de travailler et où ils sont dépendants de l'aide.

Si le HCR a tenté d'offrir une aide aux réfugiés et aux demandeurs d'asile vulnérables, celle-ci est demeurée restreinte. Le fait que tous les enfants ne puissent pas avoir accès à l'enseignement est particulièrement préoccupant. Les enfants réfugiés en âge d'aller à l'école secondaire et tous les enfants demandeurs d'asile ne bénéficient d'aucune aide pour satisfaire leurs besoins éducatifs et restent, dans une grande mesure, à l'extérieur du système d'enseignement institutionnel.

Alors que le HCR a pu délivrer une aide à tous les réfugiés rapatriés à leur arrivée, sa capacité à favoriser un environnement plus propice dans les localités d'origine a été limitée par le manque de fonds. Bien que le Gouvernement ait mis en œuvre d'importants projets d'infrastructures ces dernières années, des lacunes importantes subsistent et nuisent à la durabilité des retours.

(<http://reporting.unhcr.org/node/24170/edit>)
